

A n n e x e III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE SUR SYSTÈMES D'AÉRONEFS			Candidats scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Candidats scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée
Unités professionnelles					
EP1 : Technologie et vie sociale et professionnelle	UP1	4 (1)	CCF*	ponctuel écrit	10 h 30 (2)
EP2 : Préparation du travail	UP2	3	CCF	ponctuel écrit	3 h
EP3 : Pratique de maintenance	UP3	8	CCF	ponctuel pratique	8 h
EP4 : Sciences appliquées	UP4	1	CCF	ponctuel écrit	1 h 25
Unités générales					
EG1 Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 Mathématiques-sciences	UG2	2	CCF	ponctuel écrit	2 h
EG3 Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	ponctuel	

* Contrôle en cours de formation.

(1) dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) dont une heure est réservée à l'évaluation de la vie sociale et professionnelle.